

Série de webinaires

Les droits des victimes dans le système de justice pénale: reprendre le pouvoir, exiger le changement



Rejoignez-nous!

11 mars
12h00-13h30 HNR

Carrie Low

À propos du webinaire

« Les droits des survivants dans le système de justice pénale: reprendre le pouvoir, exiger le changement » est une session de 60 minutes animée par une survivante, tenant compte des traumatismes et des violences, et s'appuyant sur l'expérience vécue et le travail de plaidoyer de Carrie. Elle explore le fossé entre les droits des survivants inscrits dans la loi et la réalité de l'injustice systémique, soulignant comment le système de justice pénale, au lieu de les protéger, les retraumatise souvent. À travers des témoignages personnels, une réflexion critique sur les défaillances institutionnelles et un appel à un changement transformateur mené par les survivants, cette présentation invite les militants, les éducateurs et les membres de la communauté à passer de la prise de conscience à l'action. Une séance de questions-réponses interactive de 30 minutes suivra, et les participants recevront une trousse d'outils de ressources post-webinaire pour soutenir l'apprentissage et le plaidoyer continus.

En Vedette

Carrie Low est une survivante d'agression sexuelle et une militante accomplie qui défend les droits des survivants au sein du système de justice pénale en Nouvelle-Écosse et partout au Canada. Après une agression sexuelle violente en 2018 et de graves défaillances systémiques dans la réponse policière, elle a entrepris des démarches juridiques et de surveillance qui ont permis d'allonger le délai de prescription pour les plaintes déposées auprès de la police municipale et de promouvoir des pratiques policières plus responsables et centrées sur les survivants. Elle a fondé Survivors for Change and Empowerment, un programme communautaire par l'entremise de Carrie Low Training and Consulting. Son histoire est présentée dans le balado d'enquête de CBC, Carrie Low Vs., qui documente à la fois le traitement inadéquat de son dossier et son combat pour la justice. Au début de 2022, Carrie a cofondé My Voice, My Choice, une initiative nationale qui a milité avec succès pour des réformes aux ordonnances de non-publication en vertu de l'article 486.4 du Code criminel, contribuant ainsi au projet de loi S-12 et renforçant la capacité des survivants à éviter les ordonnances de non-publication non désirées qui les réduisent au silence. Malgré les difficultés persistantes dans sa propre affaire et un financement limité depuis janvier 2024, elle poursuit ce travail en grande partie bénévolement, utilisant le plaidoyer et les prises de parole en public pour promouvoir des pratiques tenant compte des traumatismes et une justice véritable pour tous les survivants.